

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Réunion 3C Nouvelle-Aquitaine

30 juin 2022

urpsml-na.org

1

Une CPTS, qu'est-ce?



Une CPTS, qu'est-ce?

■ Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

- ❑ **Organisation coopérative**, à l'initiative des professionnels de santé libéraux, sur un **territoire** donné.
- ❑ (A priori) organisation souple, à la main des professionnels, **en fonction des besoins spécifiques** du territoire
- ❑ Population de 20 000 à 100 000 habitants



Une CPTS, pourquoi ?

■ Pour faciliter l'accès aux soins des patients

- ❑ Permettre l'accès à un **médecin traitant** (*un patient à la recherche d'un MT pourra se faire aider par la CPTS*)
- ❑ Renforcer la prise en charge des **soins non programmés (SNP)** (*obtenir un RV avec un médecin du territoire dans les 48 heures*)
- ❑ Collaboration étroite avec les **SAS +++**

Le SAS, qu'est-ce? (Service d'Accès aux Soins)

Le SAS est
une plateforme de régulation
permettant à toute personne,
24/24 heures, 7/7 jours,
d'accéder à
un médecin régulateur libéral ou hospitalier
qui lui fournira une
orientation adaptée
en fonction de son état.

C'est un objectif majeur du pacte de refondation des urgences (mesure 26).



Missions du SAS



Sa double finalité est de réorienter les patients dans leur parcours de soins, d'abord vers le médecin traitant et d'éviter un passage aux urgences quand ce n'est pas justifié.

Nécessaire coordination SAS/ CPTS pour la prise en charge des soins non programmés (SNP)

Une CPTS, pourquoi ?

■ Pour faciliter l'accès aux soins des patients

- ❑ Permettre l'accès à un **médecin traitant** (*un patient à la recherche d'un MT pourra se faire aider par la CPTS*)
- ❑ Renforcer la prise en charge des **soins non programmés (SNP)** (*obtenir un RV avec un médecin du territoire dans les 48 heures*)
- ❑ Collaboration étroite avec les **SAS +++**

Une CPTS, pourquoi ?

■ Pour mieux organiser les parcours de soins

- ❑ Assurer une meilleure **coordination** entre tous **les acteurs** du **territoire** de santé.
- ❑ Eviter les ruptures des **parcours de soin**
- ❑ Favoriser le **maintien à domicile**

Une CPTS, pourquoi ?

■ Pour renforcer les actions de prévention :

- ❑ Perte d'autonomie, **dépistage des cancers**, risques iatrogènes, obésité, violences intrafamiliales, diffusions de recommandations sanitaires (canicule, pollution...)
- ❑ Préparation et développement des plans de réponse territoriale
- ❑ En cas de crise sanitaire.

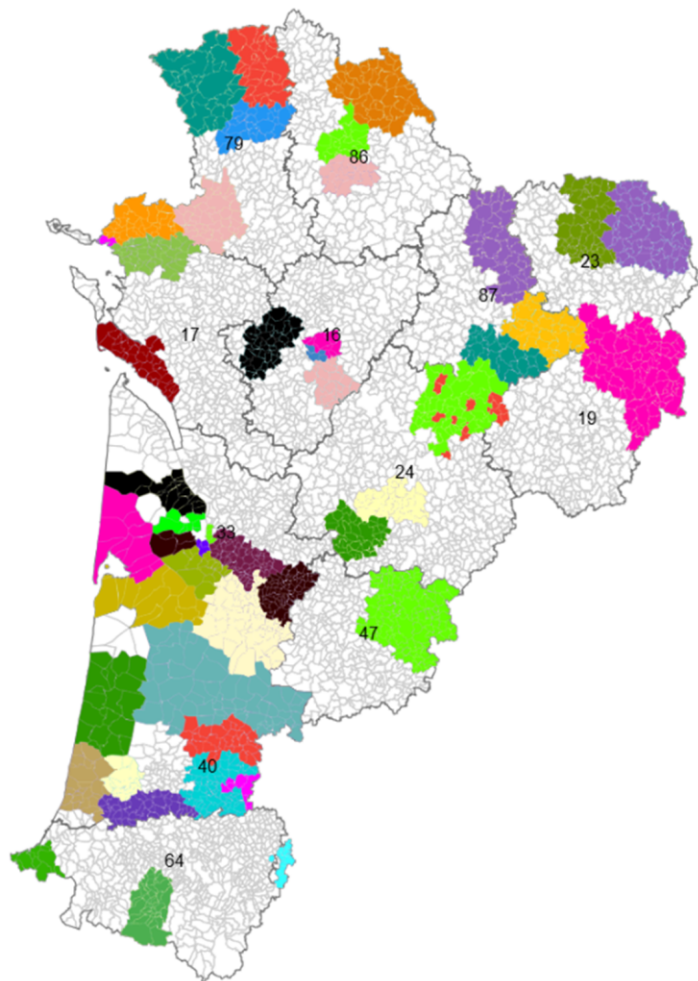
2

Les CPTS en Nouvelle-Aquitaine

Source URPSML , 20/06/2022

Les CPTS en Nouvelle-Aquitaine

Source URPSML , 20/06/2022

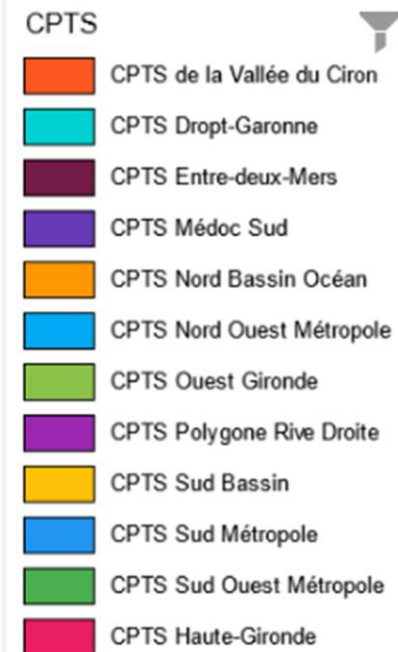


Au 20 Juin 2022 :

- 25 lettres d'intention validées
- 7 projets de santé déposés ou validés
- 18 ACI signés ou en cours de signature

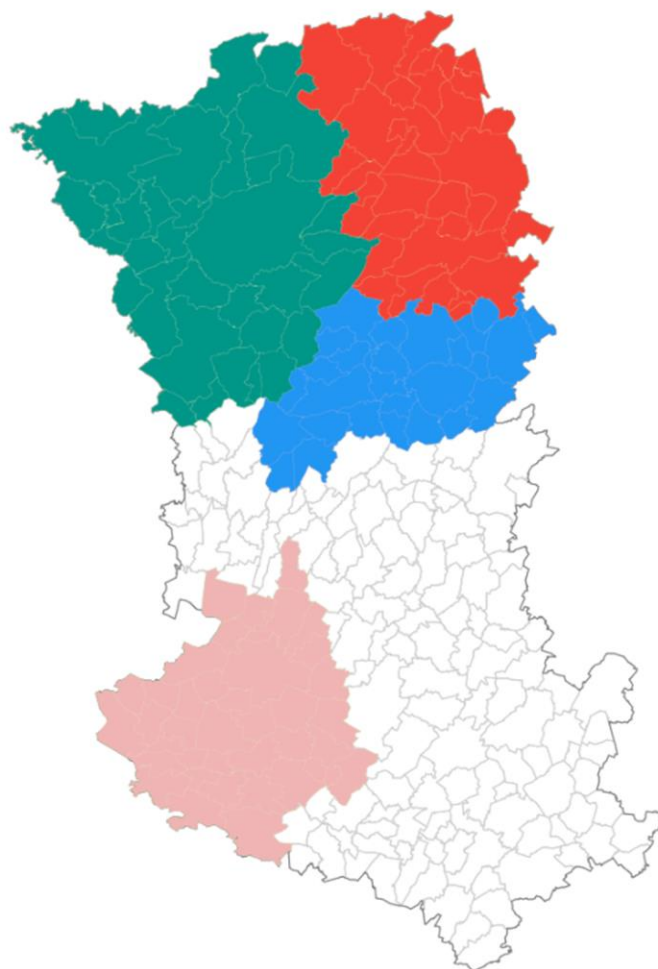
Les CPTS - Gironde

Source URPSML, Juin 2022



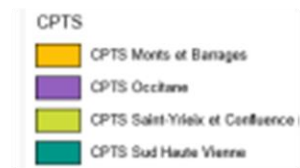
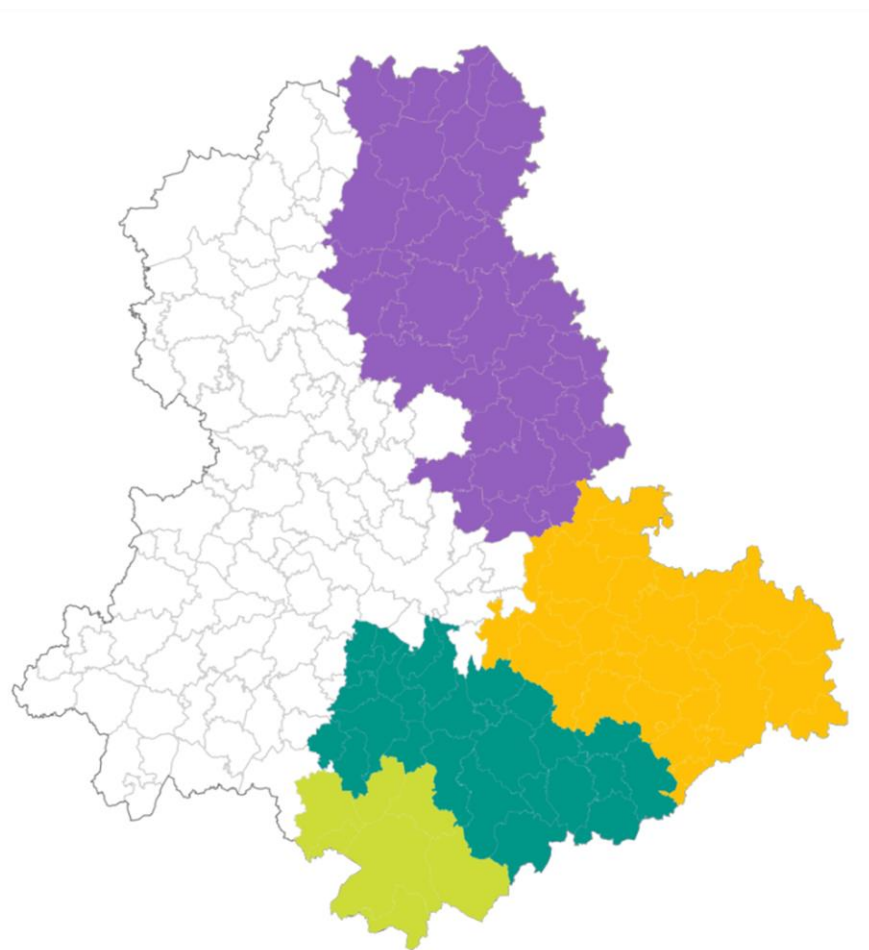
Les CPTS - Deux-Sèvres

Source URPSML, Juin 2022



Les CPTS - Haute-Vienne

Source URPSML, Juin 2022



3

Pourquoi intégrer une
CPTS ?



Quels avantages ?

Des avantages pour les professionnels de santé :

- un **dispositif souple** à l'initiative des professionnels de santé ;
- une proximité avec d'autres professionnels de santé ;
- un **partage de tâches** entre professionnels de santé ;
- un **échange de bonnes**



Des avantages dans la prise en charge des patients :

- une meilleure **continuité des soins** ;
- une organisation plus simple et plus rapide pour le patient ;
- un **meilleur suivi** des **maladies chroniques** entre les différents professionnels de santé.



Des avantages pour le territoire :

- **organiser** les initiatives et coopérations existantes dans les territoires ;
- **décloisonner** la ville et l'hôpital ;
- **structurer** le parcours de soins ;
- **renforcer l'attractivité** du territoire

Les mots-clés des CPTS

Professionnels libéraux

Parcours de soins

Organisation coopérative

Organisation territoriale

Prévention, dépistage

Soins non programmés



Une **organisation territoriale** de santé, pour **faciliter l'accès aux soins**, **mieux organiser les parcours de soins**, **renforcer les actions de prévention et de dépistage**.

4

Besoin d'informations,
de conseils ?

Pour toute question, besoin d'accompagnement :

- Contactez les chargés de missions d'AGORA LIB', Association d'Appui aux CPTS
- Retrouvez toutes les informations sur le site : www.cpts-na.org

L'équipe d'Agora Lib' à votre disposition : vos contacts par département et sur la région

Responsable régionale

Karine Fontaine-Gavino
k.fontaine-gavino@agoralib.org

Charente

Lucyle Deschamps
l.deschamps@agoralib.org

Charente-Maritime

Recrutements en cours

Corrèze

Thibaut Sommacal
t.sommacal@agoralib.org

Creuse

Francine Couty
f.couty@agoralib.org

Dordogne

Alexia Lagarde
a.lagarde@agoralib.org

Gironde (Hors Métropole)

Clémence Laroche
c.laroche@agoralib.org

Métropole de Bordeaux

Anne Pariente
a.pariante@agoralib.org

Landes

Chloé Mondolfo
c.mondolfo@agoralib.org

Lot-et-Garonne

Recrutements en cours

Pyrénées-Atlantiques

Valérie Plaisance
v.plaisance@agoralib.org

Deux-Sèvres et Vienne

Pascal Pousse
p.pousse@agoralib.org

Haute-Vienne

Valentin Rabe
v.rabe@agoralib.org



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Réunion 3C Nouvelle-Aquitaine

30 juin 2022

urpsml-na.org